

Assassinat de Marie-François-Sadi Carnot à Lyon, le 24 juin 1894 : défi chirurgical et gageure politique d'un martyr.

The assassination of President Marie-François-Sadi Carnot, Lyon June 24th, 1894 : the surgical challenge and the political wager of a martyr.

P. Vayre

Mots clés

- ◆ Assassinat d'un président
- ◆ œuvre de Sadi Carnot

Correspondance

Résumé

Mort violente d'un président de la république, MF Sadi Carnot. Les faits de l'assassinat puis le défi chirurgical du à une plaie de la veine porte
2 victimes expiatoires d'une trajectoire sociopolitique : l'auteur du crime et le président. Parcours et gageure politique d'un président qui a une foi républicaine inébranlable et des compétences techniques. La vie et l'œuvre de Sadi Carnot marquent son temps

Keywords

- ◆ Assassination of a president
- ◆ life and works of Sadi Carnot

Abstract

Violent death of a president of the French republic, MF Sadi Carnot. Factual description of circumstances and surgical challenge of the portal vein wound. 2 expiatory victims of a specific sociopolitical course: the criminal and the president. The Political progression and wager of a president, inspired by a republican ideal and true technical skills. The life and achievements of Sadi Carnot had a strong imprint on his times.

Il m'est agréable de vous conter l'histoire extraordinaire d'un limousin, Sadi Carnot, dont le prénom oriental a été choisi initialement pour son oncle par le grand-père, le conventionnel Lazare Carnot, admiratif du poète persan Saadi de Shiraz, chantre des femmes, du vin et des roses. En témoignage d'affection pour ce premier Sadi, polytechnicien, capitaine du génie, initiateur des lois thermodynamiques, sans descendance, son frère Hippolyte Carnot donna ce prénom à son fils aîné Sadi (2), lui aussi polytechnicien, séduit très jeune par les sirènes politiques jusqu'au martyr au sommet de la République.

Les dramatiques circonstances de la mort violente d'un Président de la République au cours de son mandat, à la fin du XIX^e siècle, soulève de nombreuses questions d'ordre chirurgical, organisationnel, politique que nous envisagerons selon un triptyque :

- Les faits de l'assassinat et le défi chirurgical
- Les victimes expiatoires d'une tragédie sociopolitique
- La gageure politique d'un martyr

Malgré l'agitation boulangiste et les turpitudes libertaires, dans la septième année d'une action politique « allant du technique vers l'incarnation retrouvée de l'œuvre sociale », le président Sadi Carnot, 57 ans, est à l'écoute de son peuple qu'il honore de ses multiples voyages. Sur invitation du docteur Gailleton, maire de Lyon, il accepte d'assister en cette ville à l'exposition universelle coloniale. Rien ne laisse présager la tragédie qui va se dérouler le soir du dimanche 24 juin 1894, à l'instigation irréfragable d'un jeune fanatique italien

de 20 ans, anarchiste solitaire, ayant un sombre et passionnel besoin de vengeance.

Les faits de l'assassinat et le défi chirurgical

Les faits

La journée du 24 juin est consacrée à la visite de l'exposition. À 18 heures, le président Sadi Carnot se rend au « *Palais de la Bourse* » où un banquet de mille couverts, organisé par le traiteur Wattleb, est donné en son honneur. Après le banquet est prévue, au Grand-Théâtre, une représentation d'Andromaque par les artistes de la Comédie-Française. Le trajet entre les deux établissements est effectué en landeau décapoté passant par la rue Sainte-Bonaventure (devenue depuis Sadi-Carnot) puis obliquant à angle aigu à droite pour remonter par la rue de République jusqu'à la place des Terreaux.

La sortie du Palais-de-la-Bourse a lieu à 21 heures, au son de la Marseillaise. Le président est assis de face à l'arrière droit, à sa gauche le général Borius, en face de lui à contre-courant le docteur Gailleton, maire de Lyon, ayant à sa droite le général Voisin, gouverneur militaire. Le président est totalement exposé à la foule sans aucune protection rapprochée ayant lui-même donné ordre aux dragons de l'escorte de dégager l'espace !

Correspondance :

3 rue Auguste Comte, 75006 Paris
pierre_vayre@yahoo.fr

À 21 h 15, le landeau présidentiel ralentit d'allure pour laisser passer une voiture officielle et tourne à droite en angle aigu dans la rue Sainte-Bonaventure vers la rue de la République. Il se produit un remous dans la foule et, passant de gauche à droite, surgit un jeune homme, plongeant vers le président qu'il frappe à la poitrine de haut en bas et de gauche à droite avec son membre supérieur droit dont la main tient un rouleau de papier... dans lequel est dissimulé un poignard qu'il enfonce violemment jusqu'à la garde et abandonne dans le corps blessé. Le président s'effondre en arrière sur son siège disant : « *Je suis blessé* », tandis que, forfaiture accomplie, l'assassin s'enfuit, mais il est immédiatement ceinturé par le gardien de la paix Jehle et les membres de l'escorte. C'est un jeune italien excité, hurlant « *Vive l'anarchie !* ». (Fig. 1)

Constatant instantanément le grave état de *collapsus* laissant craindre une issue fatale à court terme, le docteur Gailleton décide de conduire le président dans ses appartements à la Préfecture, n'évoquant même pas l'idée de transfert à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu tout proche.

Faisant volte-face, le cortège se dirige donc vers la préfecture où il arrive en six minutes ! Le président, âgé de 57 ans, est déposé sur un lit où il va agoniser pendant 3 h 30 ! Le décès est constaté le 25 juin à 00 h 30 ! Et pourtant il y avait un environnement médical considérable ! (Fig. 2 L'agonie du Président)

Le professeur Poncet, chirurgien de renom, immédiatement appelé par le docteur Gailleton, identifie d'emblée la gravité de la situation et pratique, en accord avec le professeur Ollier, autre professeur de clinique chirurgicale, l'exploration abdominale par laparotomie. C'est, en réalité, un débridement sans aucune anesthésie de la plaie épigastrique. Stoïque, le président supporte la violente douleur, disant : « *Oh docteur que vous me faites mal. Je souffre. Il vaut mieux me laisser* ». Les chirurgiens constatent la plaie profonde du foie, qu'ils estiment au-delà des possibilités thérapeutiques. Ils décident de faire le tamponnement compressif du foie, ce qui diminue l'hémorragie et améliore la situation. À 23 h 30, le président récupère quelque lucidité et salue les personnes qui s'accumulent dans l'antichambre « *Je suis très touché et je vous remercie de ce que vous faites pour moi* », dit-il à l'adresse des médecins. Mais rapidement une aggravation survient avec *collapsus*. Il est pratiqué deux injections sous-

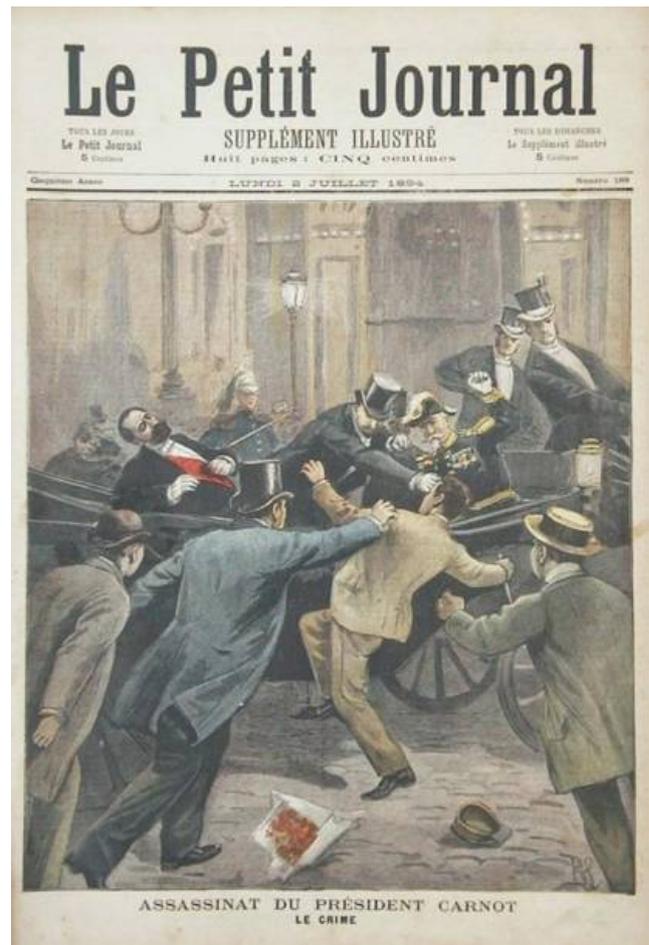


Figure 1. Assassinat du Président Carnot

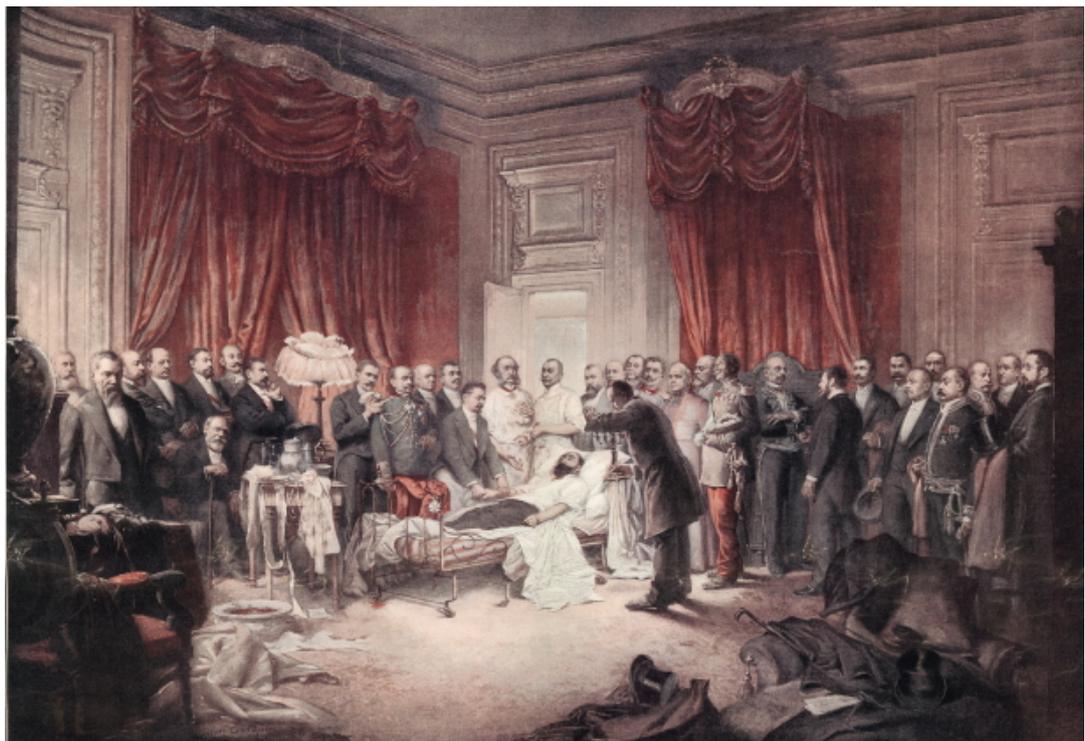


Figure 2. Agonie de Sadi Carnot

Dupuy, sept députés, deux maires, trois présidents de Conseil général, cinq préfets ou assimilés, le président de la cour d'appel de Lyon, le procureur général, quatre médecins dont deux grands chirurgiens lyonnais.

L'autopsie des lésions anatomiques

L'autopsie est pratiquée le jour du décès, le 25 juin à 14 heures, à la préfecture, Mme Carnot s'étant d'abord opposée ; mais, sur l'insistance du docteur Ollier et du docteur Gailleton, elle l'autorise à condition qu'elle soit limitée à la région blessée et dirigée par le professeur Ollier.

L'autopsie a donc lieu à deux heures de l'après-midi, dont voici le compte rendu :

Les docteurs en médecine soussignés ont procédé aujourd'hui à l'autopsie du président de la République française. Ils ont constaté des lésions suivantes :

La blessure siégeait immédiatement au-dessous des fausses côtes droites, à trois centimètres de l'appendice xiphoïde. Elle mesurait de vingt à vingt-cinq millimètres et la lame en pénétrant avait sectionné complètement le cartilage costal correspondant.

La lame du poignard a pénétré dans le lobe gauche du foie, à cinq millimètres du ligament suspenseur. Elle a perforé l'organe de gauche à droite et de haut en bas, blessant sur son passage la veine porte qu'elle a ouverte en deux endroits.

Le trajet de la blessure dans l'intérieur du foie est de onze à douze centimètres. Une hémorragie intra-péritonéale fatalement mortelle a été le fait de cette double perforation veineuse.

Signé : docteurs Lacassagne, Coutagne, Poncet, Ollier, Lépine, Rebatel, Gangolphe, Fabre.

Assistaient également à l'autopsie le docteur Gailleton, maire de Lyon, et le docteur Blanchon, médecin de la famille Carnot arrivé le matin avec Mme Carnot.

Selon le docteur Lacassagne, professeur de médecine légale, l'assassin n'ayant frappé qu'une seule fois, il semble que la deuxième blessure de la veine porte ait été provoquée lors du mouvement de recul de la victime. Et l'hémorragie fut d'autant plus abondante que le coup avait été porté en pleine digestion. Enfin, toutes les recherches pratiquées par le docteur Lacassagne pour savoir si le poignard avait été empoisonné s'avèrent négatives.

Les causes de la mort sont indiscutables : *collapsus* irréversible par choc hémorragique non contrôlé dû à une double plaie de la veine porte !

Étude pathographique (Fig. 3, Blessure du foie plaie de sortie)

En dehors du rapport médico-légal, on dispose de trois dessins, fait sur mesure par le docteur Mondan. Ils se trouvent actuellement au musée d'histoire de la médecine de la Faculté de Lyon. Le premier de ces dessins représente la plaie d'entrée, au niveau du foie. Le second, l'orifice de sortie hépatique. Le troisième montre la lésion de la septième côte droite.

L'étude pathographique démontre parfaitement l'exceptionnelle gravité des lésions d'un attentat à l'arme blanche réussie et des conséquences imparables en 1894 !

La blessure cutanée était située au niveau de l'épigastre légèrement à droite à trois centimètres en dehors de l'appendice xiphoïde et au niveau du cartilage de la septième côte. Sa direction est oblique, de haut en bas et de gauche à droite, sa longueur est de vingt à vingt-deux millimètres. Les médecins légistes agrandirent les incisions initiales, de façon à pouvoir examiner les organes sous-jacents.

La septième côte droite a son cartilage propre complètement sectionné, à quatre centimètres de son insertion sternale. Cette lésion est reproduite sur l'un des dessins du docteur

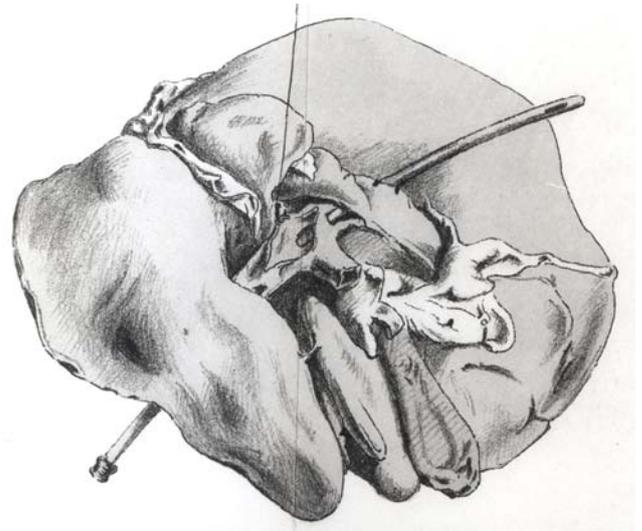


Figure 3. Sadi Carnot Blessure du foie plaie de sortie

Mondan. La section est verticale dans sa direction générale, mais un peu obliquement dirigée de dedans en dehors et de haut en bas, ce qui correspond bien à la façon dont Caserio porta son coup. La section du cartilage avait vingt-deux millimètres et intéressait légèrement l'espace intercostal supérieur.

À travers la paroi thoracique, le poignard avait perforé les insertions diaphragmatiques, mais le sinus costodiaphragmatique de la plèvre était indemne. Au-dessous du feuillet pleural, on trouva une infiltration sanguine. Ces lésions expliquent assez bien que le président Carnot, dans ses derniers moments, se soit surtout plaint de difficultés respiratoires.

À l'intérieur de la cavité abdominale, entre les anses intestinales et dans le petit bassin, on recueillit une assez grande quantité de sang noir et de caillots : la quantité totale était de mille deux cents grammes. On enleva ensuite le foie et on s'aperçut alors qu'il était traversé de part en part, la plaie d'entrée se trouvant sur le lobe gauche, à proximité immédiate du ligament suspenseur. Cette plaie mesurait vingt-six millimètres dans son plus grand diamètre.

Un corps mousse introduit dans cette ouverture ressortit à la face inférieure, dans la dépression rénale du lobe droit : indiquant de cette façon de trajet suivi par la lame.

La plaie de sortie, située donc à la partie inférieure du foie, était très légèrement plus étroite que la plaie d'entrée : vingt-quatre millimètres au lieu de vingt-six. Le poignard avait pénétré dans la bifurcation droite du sinus de la veine porte, dont il avait perforé la paroi inférieure. On explora, en l'ouvrant aux ciseaux le sinus de la veine porte et, après l'avoir débarrassé des caillots, on s'aperçut alors que la paroi supérieure de la branche droite de la veine porte était également ouverte.

Le foie apparaissait de petite taille, en raison de l'état exsangue des organes. Les mesures donnaient trente-cinq centimètres pour le diamètre transversal et vingt-deux pour le diamètre antéropostérieur. Le tissu hépatique n'était le siège d'aucune altération pathologique objectivable à l'œil nu, la consistance en était normale et à la coupe, les acinis étaient nets. En conclusion, le foie ne semblait atteint d'aucune altération pathologique antérieure au traumatisme.

Les autres organes examinés : vésicule, estomac, intestin grêle, caecum, appendice, colon et rein droit, n'étaient le siège d'aucune atteinte pathologique ou traumatique. Le corps du président devait quitter Lyon, pour regagner Paris en fin de journée. Aussi, en raison des courts délais impartis à la vérification, les experts décidèrent de placer le foie dans de l'alcool, pour éviter une putréfaction rapide et en pratiquer

l'étude ultérieurement. Les constatations macroscopiques terminées, la plaie cutanée a été suturée aussi exactement que possible et le corps placé sur le lit de parade. Avant la mise en bière, quelques injections sous-cutanées d'alcool méthylique ont été faites à la partie supérieure du corps par le professeur Raphaël Dubois, pour enrayer et même arrêter la marche de la putréfaction. Les constatations ultérieures portant sur le foie isolé permirent de préciser le caractère de la blessure. La plaie d'entrée était oblique par rapport au ligament suspenseur. La plaie de sortie était largement béante triangulaire, le petit côté du triangle étant postérieur, d'une longueur de huit millimètres. L'aspect de ces deux plaies est caractéristique d'organes comme le cœur ou le foie. Le foie est en effet un organe mobile, qui suit les déplacements du diaphragme et ainsi, le foie vint se blesser lui-même sur le poignard abandonné dans la plaie par l'assassin.

L'examen de la face inférieure du foie objectiva une plaie de la branche droite de la veine porte au moment où elle plonge dans le tissu hépatique. La branche droite de la veine porte était traversée de part en part.

En ouvrant le foie par sa partie supérieure, il apparaissait que le poignard avait, d'autre part, sectionné plusieurs ramifications de la branche gauche de la veine porte, à peu de distance de leur origine.

La longueur du trajet intra hépatique est de cent quatorze millimètres, ce qui, comparé à la longueur de la lame, révèle la grande violence avec laquelle le coup avait été porté.

Après ces constatations, deux points restent à préciser :

Il paraît extraordinaire que le président ait survécu plus de trois heures à sa blessure. Cette survie relativement prolongée s'explique probablement par le fait de la compression exercée à la main, une fois le pansement terminé. Cette compression permettant l'occlusion passagère du vaisseau blessé, en raison de la faible pression régnant dans la veine porte.

Un deuxième point reste à préciser : comment expliquer que la veine porte ait été perforée en deux endroits différents, alors que l'assassin n'a donné qu'un seul coup de couteau, ce qui est bien prouvé par les dépositions des témoins et les constatations d'autopsie ? Deux hypothèses sont possibles :

- ou bien, comme le suppose le professeur Ollier, l'assassin, sans ressortir complètement l'arme, l'enfonça et la retourna, lui faisant faire une sorte de « tour de clé » ;
- ou ce qui est plus probable, la double blessure fut causée par le mouvement de recul du président et par la marche de la voiture en avant, qui favorisa l'entrée du poignard jusqu'à la garde. Alors que l'arme à moitié ressortie avait changé de direction, la marche en avant de la voiture la fit à nouveau pénétrer, en perforant la veine porte à un niveau différent.

L'état des vêtements du président permet de constater la correspondance avec la façon dont Caserio avait frappé.

Le revers de l'habit, du côté droit, présente une incision de trente-sept millimètres actuellement également retrouvée sur le gilet. On peut encore voir au « musée d'histoire de la médecine », le grand cordon de la Légion d'honneur, porté par le président au moment de l'attentat. La branche droite en est largement échancrée par le poignard et tachée de sang.

L'arme du crime

Au musée d'histoire de la médecine il y a une reproduction de la véritable arme du crime qui se trouve elle au musée de Saint-Cyr au Mont-d'Or (l'extrémité en est d'ailleurs cassée, sans doute après être tombée sur la chaussée, le président Carnot, lui-même, l'ayant retiré de la plaie).

Il s'agit d'une arme assez légère de 25,5 centimètres : 8,5 centimètres pour le manche et 17 centimètres pour la lame.

La lame est en acier, damasquinée à l'acide. Sur une des deux faces, est écrit « Toledo », sur l'autre « Recuerdo ». La coupe de la lame est de forme losangique, très aplatie, la largeur maximale étant de 28 millimètres. L'extrémité de la lame est parfaitement pointue.

Les acteurs médicaux

De très nombreux membres du corps médical lyonnais entouraient le président Sadi Carnot mortellement blessé agonisant dans ses appartements de la Préfecture. Le témoin immédiat assis dans le cabriolet en face du président est Antoine Gailleton (1829-1904), ex chirurgien-major de l'Antiquaille (1858-1875), puis professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques. Il est maire de Lyon (1881-1900) ayant facilité la réalisation de la nouvelle faculté de médecine.

Constatant la blessure du président, il appelle Antonin Poncet (1849-1913), professeur de clinique chirurgicale, instigateur à Lyon de l'antisepsie et de l'anesthésie. Il est rapidement rejoint à la préfecture par Léopold Ollier (1830-1900), chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, professeur de clinique chirurgicale, initiateur de la chirurgie expérimentale. Après concertation ces deux grands maîtres de la chirurgie lyonnaise agissent de leur mieux dans les conditions les plus défavorables. Raphaël Lépine (1840-1919), physiologiste et clinicien réputé, participe à l'ébauche de la réanimation du président mais sans moyen efficace !

Leur échec ne doit en aucun cas altérer leur prestigieux souvenir ni engager leur responsabilité morale comme le prouve l'étude des lésions. Quant aux constatations médico-légales elles ne soulèvent pas non plus de discussion, ayant été effectuées sous la direction de Alexandre Lacassagne (1843-1924), agrégé du Val-de-Grâce, professeur de médecine légale.

Analyse critique de la prise en charge médicale

À la lecture des relations officielles de 1894, grand est l'étonnement de l'homme du troisième millénaire, ce que présente fort bien O. Pasqua dans sa thèse, Lyon 1978 :

- Pourquoi le président est-il transporté à la préfecture plutôt qu'à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu à l'initiative du docteur Gailleton, alors que les distances étaient identiques et que indiscutablement les chirurgiens lyonnais appliquaient les notions d'antisepsie-asepsie de Pasteur et Lister ? Le professeur Poncet disposait à l'Hôtel-Dieu, depuis 1888, d'une salle d'opération « supprimant le double danger d'infection par l'air et par le contact » avec les moyens nécessaires à l'anesthésie. Il s'agissait probablement des séquelles du concept suranné de « l'hôpital pour les pauvres », que n'avait pas supplanté encore la notion de technicité de l'hôpital ! Le respect dû au représentant suprême de la République obligeait le symbole de la préfecture. C'est ainsi qu'il paraît normal de transporter, de soigner et d'autopsier le président à la préfecture matérialisant l'État.
- Pourquoi ne pas avoir utilisé l'anesthésie pour l'exploration chirurgicale ? Le professeur Poncet avait plus de vingt ans de pratique de l'anesthésie et avait écrit sa préférence pour l'éther par rapport au chloroforme qui pouvait entraîner une syncope cardiaque d'emblée. Cet avis était partagé par Delore et Gandolphe. Mais l'état de collapsus du patient fit récuser cette anesthésie en 1894. Il faut constater d'ailleurs que jamais la tension artérielle du président n'est notée, parce que ce n'est qu'en 1896 que Riva-Roca utilise le brassard pour prise de tension artérielle.
- Pourquoi n'y a-t-il aucune transfusion sanguine ? Dans un numéro du Progrès du 28 juillet 1894, le docteur Lépine soulève ce dilemme. À cette époque, la transfusion était en disgrâce à cause d'accidents qui ne seront expliqués que onze ans plus tard par Landsteiner en 1905, avec classement des groupes sanguins par Jansky en 1907. On ne saurait donc faire griefs aux soignants d'un si haut personnage de la République en 1894 ! Mais il reste étonnant qu'il n'y ait même pas eu perfusion intraveineuse de sérum physiologique, bien admise l'époque... mais dans la situation de grand choc hémorragique non contrôlé, cela n'aurait pu qu'entraîner une hémodilution !

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu tentative directe d'hémostase ? Certes Poncet et Ollier ont respecté le concept de l'époque : rechercher la cause de l'hémorragie par laparotomie et assurer si possible l'hémostase qu'ils jugèrent plus simple par tamponnement que par abord direct étant donné les lésions profondes sans identification per opératoire de la plaie de la veine porte. Il est regrettable que la manœuvre de Pringle (occlusion temporaire du pédicule hépatique) n'ait pas été faite... mais elle a été décrite quatorze ans plus tard en 1908. A cette époque la ligature de la veine porte est considérée comme mortelle dans la thèse de Louis Cruveilhier et par Lépine qui montre d'autre part l'hypertension portale (hépato spleno intestinale), en cas de ligature d'une des branches principales. L'hépatectomie majeure droite ou gauche n'était pas concevable ; elle ne le sera qu'après 1950, d'après les travaux de C. Couinaud et les possibilités modernes de réanimation. On ne peut donc pas reprocher l'attitude adoptée en 1894 par les chirurgiens lyonnais. Certes, en 2009, la hardiesse permise par les moyens disponibles permettrait de faire théoriquement mieux mais on ne peut pas garantir la guérison.
- Interne des hôpitaux de Lyon en 1894, Alexis Carrel n'apprend l'attentat que le lundi matin. Il est horrifié par l'impuissance des chirurgiens qui se contentent de proclamer l'impossibilité de solutions salvatrices. Son indignation excite son audace géniale et il assure de façon péremptoire qu'il n'y a qu'à apprendre à recoudre les vaisseaux aussi bien que les autres tissus du corps ! Voilà la prémonition de la chirurgie vasculaire comme plus tard l'idée des greffes tissulaires... mais, comme l'albatros, « ses ailes de géant » l'empêchant de marcher en France... il doit s'envoler pour l'Amérique découvrant la gloire et recevant le prix Nobel ! La prémonition d'Alexis Carrel se trouve justifiée lors de l'attentat contre Bertrand Delanoë, blessé en la mairie de Paris, survivant sans difficulté à des lésions comparables d'hémopéritoine majeur, grâce à un transport rapide du *Samu* dans mon ancien service de l'hôpital de la Pitié où, dans l'heure, est effectuée l'hémostase chirurgicale par suture de la veine cave ! (d'après publication de bulletins de santé de l'époque).

Les moyens matériels assurant la protection du président, lors de l'attentat du 24 juin 1894 à Lyon

Beaucoup de critiques ont été faites à ce propos comme pour toute action régicide ! Certes, le président Sadi Carnot était exposé à la foule dans une calèche basse et découverte, mais c'était son exigence et il avait demandé aux dragons de la garde de se mettre en retrait de la calèche. Il y a eu bien sûr « la guerre des polices » et beaucoup de remous. Peut-être y a-t-il eu un certain relâchement compte tenu de l'ambiance de fête... mais il y avait eu récemment changement de l'organisation du service de sécurité ! Le général Henri Joseph Brugère, né à Uzerche, Corrèze, le 27 juin 1841, ancien élève de l'École polytechnique, devient en 1888 chef de la maison militaire du président Sadi Carnot et secrétaire général de la présidence, assurant la sécurité du président Sadi Carnot avec rigoureuse diligence de 1888 à 1894. Au début de l'année 1894, pour obtenir sa promotion de carrière, il demande sa réintégration dans l'armée. C'est pourquoi, lors de l'attentat du 24 juin 1894, il n'avait plus la responsabilité du président. À la suite de l'attentat, il y a eu de nombreuses discussions de même qu'après l'attentat contre un autre président de la République, Paul Doumer, le 6 mai 1932 par Gorgulov, mais ce ne sera qu'en 1935 que paraîtra enfin le protocole de sécurité des voyages présidentiels après l'attentat du roi de Yougoslavie.

Une question est posée par la lettre ci-jointe adressée le 3 mai 1895, soit onze mois après l'assassinat, par un membre de l'Ambassade de France en Italie à l'ambassadeur Albert Billot

(sans aucun rapport avec le corrézien général Billot, ministre de la Guerre). L'ambassadeur a été nommé par Sadi Carnot le 8 mars 1893. Cette lettre fait part des menaces anarchistes en mai 1895 mais elle rappelle aussi l'attentat du 27 juin 1894 contre le président Sadi Carnot « Comme cet homme avait annoncé au colonel plusieurs semaines à l'avance l'attentat contre M. Carnot... » En marge de la lettre l'ambassadeur Billot a écrit « Télégraphié à Paris 4 mai 95 ». Le plus vraisemblable est qu'en juin 1894 il y avait partout en Europe une agitation du mouvement anarchiste. Il est plausible qu'un groupe ait prévu une action... mais le procès de Caserio a bien montré que cet homme agissait seul.

Deux hommes victimes expiatoires d'une tragédie sociopolitique

L'assassinat du président Sadi Carnot à Lyon le 24 juin 1894 est dû au fait d'une conjecture favorable à un tel événement et à la conjonction en cascade de manipulations aléatoires du hasard ce qui pose le double problème de la malédiction sur-naturelle et des méprises des hommes.

Santo Ironimo Caserio

Il est né le 28 septembre 1874 en Italie à Motta-Visconti, fils d'un boulanger. En juin 1894, employé chez un boulanger à Sète, il est maigre, pâle, mesurant 1,71m, cheveux châtain, très vif, se mettant facilement en colère. Ce fut le cas, le 23 juin, contre son patron à propos des exécutions d'Émile Henri et Auguste Vaillant. Ayant reçu le compte de son salaire (vingt francs), il part à l'aventure et pour venger la cause de l'anarchie il décide de tuer le président Sadi Carnot séjournant à Lyon le lendemain ! Chez un armurier de Sète, il achète pour cinq francs un poignard dont la lame en forme de losange mesure seize centimètres et demi. Il est présenté dans une gaine de velours bleu. L'arme est damasquinée. Il est écrit sur une face « Toledo » et sur l'autre « Recuerdo ». Caserio prend le train à 15 heures pour Montpellier, d'où, à 23 h 23, il part pour Avignon où il arrive le dimanche 24 juin, à 2 h 40. Il repart à 4 h 12. N'ayant plus d'argent pour payer le billet de chemin de fer, il descend du train à Vienne et il poursuit son trajet à pied pour les trente kilomètres qui le séparent de Lyon. Il effectue ce déplacement à pied entre 9 h 45 et 19 h 30, soit en 10 h 35, à la vitesse de trois kilomètres ! Il arrive ainsi à Lyon, rue de la République, vers 20 heures et, à 20 h 30, il est en poste devant la bourse du commerce attendant le passage du cortège présidentiel prévu vers 21 heures. Ce récit reconstitué minutieusement lors du procès des 2 et 3 août 1894 à la cour d'assises du Rhône, prouve la détermination sans faille de Caserio, selon « une réalité dépassant la fiction » ! Il en est de même lors de l'attaque finale avec changement de côté du carrosse in extremis, suivi de la violence et rapidité d'exécution du geste fatal et affirmation du motif en criant « vive l'anarchie ! ». L'aspect psychologique s'est bien exprimé lors du procès. Caserio, loin de témoigner des regrets, se glorifie de son crime ! Il écrit au bâtonnier Dubreuil chargé de sa défense « *Si j'ai tué le président de la République, ce n'est pas parce que je suis fou, mais pour mon idéal anarchiste. Ai-je reçu de vous une défense qui correspond à cet idéal ? Non* ». Quelques jours avant l'attentat, Caserio avait écrit à un ami « *Puisque dans la République française on ne peut faire la propagande avec la parole, ou avec la presse, il faut employer la propagande par le fait* ». Selon la « loi scélérate » du 28 juillet 1894, le président de la cour interdit la publication de la déclaration écrite de Caserio stigmatisant la société de son temps, ambiance de « Germinal » de Zola opposant « les pauvres travailleurs à la sinistre bourgeoisie ». Caserio partageait les théories anarchistes diffusées à une période où l'on comptait plus de mille

attentats en Europe en une seule année ! Il disait : « Messieurs les jurés, si vous voulez ma tête, prenez-la, mais ne croyez pas qu'en prenant ma tête vous réussirez à arrêter la propagande anarchiste ».

Tous les profils psychologiques concernant Caserio le montrent comme un être emporté, instable, itinérant, ne supportant aucune contrainte, idéaliste rêveur qui pense que l'anarchie est le seul moyen d'accéder au bonheur. C'est un fanatique, antisocial et orgueilleux correspondant à la catégorie de « l'idéaliste passionné » ayant de surcroît, selon Lacassagne, une conduite suicidaire cherchant le martyr pour garder son intégrité narcissique. Que faut-il penser de la demande de grâce de Caserio à Casimir Perrier : « Car j'ai facilité votre accession au poste qui est désormais le vôtre » ? Étrange mélange d'ironie audace, humour macabre, délire passionnel. Il est évident que l'acte régicide de Caserio est celui d'un être isolé, sans machination, sans collaboration ni organisation préalable. Il était imprévisible en lieu et temps mais il est survenu en ambiance sociétale perturbée par opposition entre classes ouvrières et bourgeoisie sous l'incitation du mouvement anarchiste international.

Il faut souligner aussi qu'il y avait en France une poussée de xénophobie et singulièrement à Lyon où la foule en fureur se mit, dès l'assassinat effectué, à saccager les cafés et boutiques tenus par des Italiens évidemment non responsables.

Le procès en cour d'assises du Rhône est fait les 2 et 3 août 1894, soit cinq semaines après l'attentat et l'exécution capitale de Caserio a lieu le 16 août ! Ainsi la tragédie en trois actes s'est déroulée en 51 jours. L'issue pour Caserio était inévitablement la guillotine voulue par l'opinion publique lyonnaise pour laver l'affront des citoyens, punir l'auteur d'un crime et défendre l'ordre social. (Fig. 4 Caserio, l'assassin)

À ce propos l'histoire de la statuette hindoue mérite réflexion

Ministre des finances du cabinet Charles de Freycinet en 1887, Sadi Carnot n'avait pas d'ambition politique suprême, étant satisfait de son rôle de bon serviteur de l'État, lorsqu'il reçoit un étrange cadeau ! De retour d'un voyage d'études aux Indes et au Népal, son ami le professeur Gustave Lebon, célèbre philosophe, sociologue, physiologiste, chimiste et physicien, scientifique avéré, homme du doute aussi, propose à Sadi Carnot une originale statuette... en faisant l'explication suivante : « Il y a une tradition sur cette étrange statuette. Elle appartient longtemps à la dynastie des rois de Khadjurno. Le Rajah qui me l'a donnée, souhaitait s'en défaire. Elle passe pour assurer le pouvoir à l'un des membres de la famille dans la possession de qui elle tombe, mais aussi pour lui attirer une mort violente. Le prince hindou voulait bien régner mais il ne voulait pas mourir, ayant le trône il craignait le poignard et pensa conjurer le sort en se séparant de la statuette. Je l'ai trouvée originale avec sa bizarrerie artistique et son étrange réputation. Mais il n'eût pas été honnête de vous la remettre sans vous prévenir. Ne la prenez pas si vous n'acceptez pas les risques d'honneur et de danger ».

Avec amusement, la statuette fit partie désormais de la panoplie familiale, ce que confirme la lettre qu'Ernest, fils de Sadi Carnot, adresse quelques mois plus tard au professeur G. Lebon au soir de l'élection présidentielle du 3 décembre 1887 « C'est la statue ! » Cette lettre a été reçue par le professeur Lebon qui répond le 4 décembre 1887 à Ernest, fils de Sadi Carnot, âgé de 21 ans, élève ingénieur des Mines, lui relatant la donation qu'il a fait à son père ! Dans un article de l'*Éclair* en 1900, le docteur Callemand pose la question du rôle de la statuette, sept ans plus tard, lors de l'assassinat du président en 1894 ? Perfide allusion aux sortilèges de l'Inde mystérieuse pour exprimer la dualité maléfique de la gloire et du poignard attachée à cette statuette pour exposer aux yeux de l'univers cette tragédie asiatique en pleine Europe !

Jamais dans la famille Carnot ni dans les documents officiels

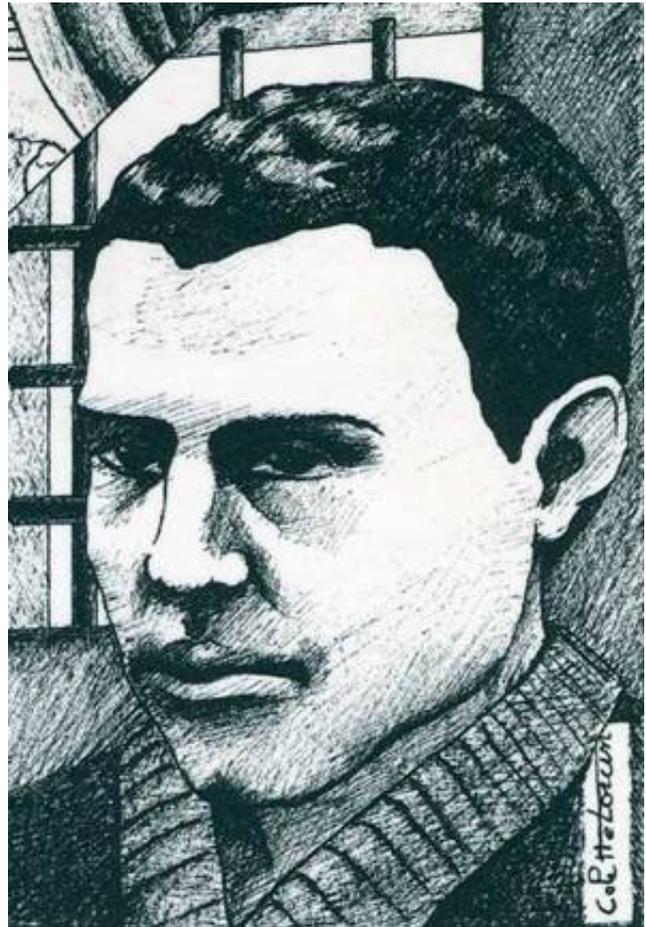


Figure 4. Caserio, l'assassin

il ne fut question de cette statuette, « épave tragique des cultes abolis ». L'amitié de G. Lebon demeura avec incrédulité tranquille. Après le décès en 1898 de l'épouse, Cécile Carnot, les enfants trouvèrent dans son testament « la prière expresse de ne pas conserver l'idole hindoue ». En grande dame, elle a fait dignement la part du mystère de la malédiction et de sa fatalité... Il n'en reste pas moins que les faits sont troublants encore au troisième millénaire !

Marie-François-Sadi Carnot

Innocente victime du poignard de Caserio, fanatique obstiné, Marie-François-Sadi Carnot est un personnage hors du commun, de belle stature, d'allure aristocratique, justifiant l'adage de Sénèque : « Le style est le visage de l'âme ». De fréquentes migraines expliquent son aspect timide rehaussé par une belle barbe noire et son caractère peu expansif. Son port altier, quelque peu guindé, son visage un peu froid mais empreint d'honnête bonté, fascinent les caricaturistes. À la fois homme de cœur et de raison, il est en quelque sorte le prototype de l'honnête homme resurgissant au XIX^e siècle, ce qui lui confère une auréole de bien et de bon. Respectueux de la vie d'autrui il est, d'autre part, héritier républicain de son grand-père Lazare « le Conventionnel » et de son père Hippolyte ministre de la II^e République.

Il effectue trois visites officielles à Limoges, sa ville natale.

- 3 juin 1881, ministre des travaux publics, inauguration des voies de chemins de fer vers Eymoutiers, Bellac, Bussières Galant.
- 25 avril 1888, premier voyage officiel de président de la République avec inauguration de la plaque apposée sur sa maison natale et présentation par Adrien Dubouché du musée de la céramique. Il est également pompeusement reçu



Figure 5. Sadi M.F. Carnot entouré de sa famille

par le maire, J. Pénicaut, dans le grand salon du nouvel Hôtel de Ville inauguré en 1883. Il prononce un discours concluant « Je suis né à Limoges et mon cœur est resté en Limousin. Je ferai tout ce que je pourrai pour vous en donner la preuve ».

- 18 mai 1891, à l'occasion de la première fête de la Fédération des Sociétés de gymnastique, mémorable par le faste de la réception et l'opulence du banquet.

A cette époque, Sadi Carnot est au faite de la gloire de sa fulgurante carrière qui est l'heureux amalgame des mânes ancestrales d'ingénieurs ingénieurs et d'hommes politiques conquérants.

Sadi Carnot est à bonne école entre son beau-père, homme de pouvoir, tyranique et conservateur, d'une part, et d'autre part son père Hippolyte avec la philosophie saint-simonienne et l'ambiance des loges maçonniques. Il a sûrement médité la réflexion de Dupont White « *Ôtez l'État et l'individu serait esclave tant les hommes naissent inégaux. Rien ne s'éternise, tout se transforme et se forme parce que le progrès est une des lois qui gouvernent le monde* ».

La vie de Sadi Carnot est fortement marquée par l'influence de sa femme *Marie-Pauline Cécile Dupont-White* (1841-1898), qu'il épouse le 2 juin 1863 dès sa sortie de « l'École des ponts et chaussées ». L'acte de mariage est dressé en la mairie du VIII^e arrondissement de Paris, le témoin du marié étant Jules Simon, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. (Fig. 5 en famille)

Cécile seconde magnifiquement le jeune ingénieur Sadi Carnot en Haute-Savoie. En 1871, elle déclare : « *Je suis ravie, car je te vois dans l'avenir député à perpétuité de la Côte-d'Or et te voilà passé du coup et bien ancré dans la vie politique que je préfère cent mille fois au métier d'ingénieur en ma qualité d'ambitieuse* ». Il est évident qu'elle contribue énormément au « passage en politique », lettrée distinguée, anglophone reconnue, ayant un fort caractère, mais aussi discrète, pleine de dignité et de fierté. Cécile anime en ambiance de haute bourgeoisie intellectuelle les domiciles privés de la famille Sadi Carnot, qui sont successivement à Paris : rue Montaigne, rue du Cirque, 14, rue Roquepine et 12, rue des Bassins (actuellement Auguste-Vacquerie) où, le 3 décembre 1887, le landeau officiel entouré de l'escadron de cuirassiers

vient chercher le président élu ! À l'Élysée elle est une excellente maîtresse de maison sachant organiser dîners, bals et réceptions diverses dans la salle des fêtes construite par ses soins. Elle y attire les grandes familles européennes, de nombreux artistes dont les musiciens Delibes et saint-Saëns. Elle fonde « l'arbre de Noël » de l'Élysée pour enfants pauvres. Dans la tradition bourgeoise elle sait être pleine de tact



Figure 6. Sadi Carnot, photo officielle

et de distinction, s'adonnant aux actes de charité avec une dignité notoire. Elle sait redonner le faste à la Présidence tout en respectant le peuple... mais elle redoute la menace anarchiste. La grandeur d'âme de Cécile Carnot s'exprime lorsque, après l'attentat, elle refuse la souscription de 375.000 francs qu'elle remet à l'Académie des sciences morales et politiques pour en distribuer les intérêts « *par secours de 200 francs aux veuves d'ouvriers ayant des enfants à charge* ». De même, elle refuse la pension nationale prévue par le gouvernement. Retirée de toute vie sociale elle séjourne surtout au château familial de Presle à La Ferté-Alais, en Seine-et-Oise, où elle décède brusquement de rupture d'anévrisme, le 30 septembre 1898.

La gageure politique d'un martyr

Sadi Carnot naît à Limoges, le 11 août 1837, au gré des événements familiaux. Son père, Hyppolite, ancien ministre de l'instruction publique et des cultes de la II^e République, est fils de Lazare Carnot le Conventionnel, organisateur des armées révolutionnaires, étant originaire de Nolay en Bourgogne. Sa mère, Claire Jeanne Marie Grâce Dupont de Savignat, est de souche doublement limousine par son père, François Dupont de Savignat, venant de Chabanais, colonel d'État-major, Inspecteur des haras, et par sa mère, Marie Thérèse Geneviève Nyeaud, dite Marinette, ayant joué le rôle de la déesse Raison lors du défilé de la fête nationale, petite fille de J.B. Nyeaud, président du tribunal de commerce, conseiller général de la Haute-Vienne, maire de Limoges (1790-1791).

Ainsi peut s'expliquer la détermination de l'attrait précoce de Sadi Carnot pour la politique, après de solides études à l'école Polytechnique et à l'école des Ponts et Chaussées. Il est ingénieur en Haute-Savoie de 1864 à 1870. Gambetta le nomme, le 15 octobre 1870, au Comité de défense de Haute-Savoie. Le 24 février 1871, il est élu « député républicain modéré de la Côte d'Or », puis représentant du canton de Nolay au Conseil général.

Le 1er mai 1871, il écrit au *Siècle* « *la Commune est une insurrection injustifiable contre la souveraineté nationale* ».

L'orientation politique de Sadi fait mémoire de celle de son grand-père Lazare, mais elle s'inspire beaucoup de celle de son père Hippolyte, qui, initié en 1840 dans la loge maçonnique « *Les Incorruptibles* », s'appuie sur des réseaux de relation. Il a eu la joie de savoir l'élection de son fils Sadi président de la République.

D'octobre à décembre 1871, Sadi Carnot apprend à connaître la Côte-d'Or et les « *personnages influents* ». Pendant quatre ans, il joue l'enracinement à Nolay, fréquentant les notables. Il apprend l'électoratisme et la pédagogie de politique républicaine. Plus que sa famille de Nolay, c'est l'action directe de Sadi et la réactivation des « *réseaux* » de son père Hippolyte, qui mettent le député en vedette.

Le jeune député « *républicain modéré* » défend la liberté et la propriété. Il s'intéresse à l'école pour le combat républicain.

À l'Assemblée, « *l'ingénieur devient politique* » et apprend à faire carrière entre 1871 et 1876 de façon méthodique en construisant des « *réseaux de fidélité* » localement, en devenant un homme d'appareil au sein d'un groupe parlementaire et en siégeant aux commissions parlementaires, classiques voies ministérielles !

On peut dire qu'à partir de 1873, Sadi Carnot devient « *député d'affaires* », en cette période d'aménagement du territoire où il s'investit dans les domaines complexes des travaux publics, fort de sa formation d'ingénieur, apparaissant l'homme nécessaire en « *député technicien* ».

Pour les nouvelles élections législatives de 1876, Sadi Carnot bénéficie du soutien des loges maçonniques, son programme étant un triple engagement : instruction, politique économi-

que, finances publiques.

En 1878 s'ouvre, à 41 ans, la carrière ministérielle

Il devient, dans le cabinet Waddington, sous-secrétaire d'État aux travaux publics. Il sera reconduit dans ces fonctions jusqu'en 1880, le ministère des Travaux publics étant contrôlé par le « corps des Ponts ».

En 1880, sous le cabinet Jules Ferry, il est nommé ministre des Travaux publics et le restera jusqu'en 1885.

Il est devenu un homme d'État et réorganise l'administration du ministère des Travaux publics : *accélération des carrières (50 % au mérite 50 % à l'avancement) ; décroisement avec appel à des techniciens ; disparition des auxiliaires ; recrutement de personnels titulaires sur examens et concours ; abolition des congés illimités des ingénieurs*.

Il développe de son mieux l'aménagement du territoire : chemins de fer (conventions avec les compagnies et négociations tarifaires), canaux à partir de 1877, routes (loi du 25 juillet 1882). En toutes circonstances, il préserve le contrôle de l'État. Il garde son souci des conditions des travailleurs, voulant « *l'évolution du technique vers l'incarnation retrouvée de l'œuvre sociale* ». Il applique une économie libérale à mi-chemin entre régulation et interventionnisme créant en quelque sorte un « gouvernement du technique » ce que traduit ainsi Harismendy : « *La tentation technocratique fut davantage un moyen pour réaliser un programme politique qu'une fin en soi* ».

Au scrutin législatif de 1885, Sadi Carnot est à l'apogée de son rayonnement : il est nommé ministre des Finances dans le cabinet Brisson, puis dans le cabinet Charles de Freycinet. Au ministère des Finances, en situation préoccupante, Sadi Carnot veut supprimer le budget extraordinaire, l'emprunt, la dette flottante, les déficits budgétaires mesquins. Il faut que l'État ne subventionne plus la spéculation.

Mais il y a échec, en 1886, auprès de la Commission du budget. Il étudie un « *impôt sur les revenus* ». Après les agressions farouches de Clémenceau, Sadi Carnot conclue avec quelque mépris : « *Il n'y a rien à faire avec cet homme. C'est un dissolvant, voilà tout* ». Cécile Carnot, toujours perspicace, affirme : « *Les épreuves de notre dernier ministère me dégoutent, au moins pour un temps, de la vie officielle !* »

En 1887 l'ascension vers la présidence de la République

Après la démission de Jules Grévy, consécutive au scandale des décorations dans lequel est compromis son gendre Wilson, les débats du congrès sont très difficiles avec les rivalités Ferry-Grévy-Clémenceau-Boulangier !

Le 3 décembre 1887, après retrait de la candidature de Jules Ferry, Sadi Carnot est élu à 50 ans président de la III^e République pour sept ans. Rapidement apparaît un soubresaut avec, en 1888, la crise boulangiste. Le général Boulangier s'enfuit en Belgique avec sa maîtresse Marguerite de Bonnemain et se suicide, en 1891, après le décès de celle-ci.

Le 28 avril 1888, Sadi Carnot inaugure à Bordeaux la statue de la République, place Pierre-Picard, et la nouvelle faculté de médecine et de pharmacie. Il préside le banquet des maires de chefs-lieux de canton avec discours au Champ-de-Mars pour le 14 juillet. Le 14 novembre, il inaugure à Paris l'ouverture de l'Institut Pasteur, élevant à la dignité de commandeur de la Légion d'Honneur le professeur Joseph Grancher, son compatriote limousin (1843-1907), médecin promoteur de la microbiologie dans le sillage de Louis Pasteur.

Le 15 mai 1889, il assiste à l'inauguration de la Tour-Eiffel. Mais surtout, en cette année 1889, le scandale politico-financier de Panama éclate par faillite de la « *Compagnie de Lesseps* », avec 85 000 souscripteurs floués.

En 1890, c'est le premier vol de Clément Ader.

Entre 1888 et 1892 le président Sadi Carnot, dans le style inauguré par Napoléon III, effectue de nombreux voyages écoutant les requêtes et appréciant ces bains de foule. Sa première visite est pour sa ville natale, le 25 avril 1888, à Limoges.

Malgré les voyages présidentiels, malgré l'aplanissement des luttes religieuses et l'élaboration des lois sur le travail des enfants, le gouvernement traverse une période d'agitation sociale. Les attentats anarchistes avaient commencé au café de l'Assommoir à Lyon en 1882, dont Jules Grévy n'avait pas pris conscience de la gravité. De 1892 à 1894, Sadi Carnot est confronté avec les attaques de Ravachol, Émile Henri et Vaillant, pour lesquels il refuse la grâce et fait exécuter la peine capitale. Des pamphlets circulent menaçant de mort le « *président tueur* », telle cette lettre anonyme reçue par Sadi Carnot le 7 janvier 1894 « *Sadique Carnot vous êtes excommunié, votre sort est réglé, lorsque vous irez en province, vous n'en reviendrez plus, vous n'habitez plus à l'Élysée, la vengeance vous attend, car vous avez fait guillotiner ce pauvre Vaillant. Votre tour va venir, sacripant et voleur* ». L'attentat réussi du 24 juin 1894, à Lyon, est salué par une affiche vindicative, mais erronée : « *C'est à Lyon qu'on lui fendit le cœur, d'un coup de surin sur sa Légion d'honneur* ». Après des funérailles nationales à Notre-Dame de Paris, Sadi Carnot est inhumé le 1er juillet 1894 au temple des grands hommes, le Panthéon, étant en ce lieu le seul président de la République, reposant dans le caveau numéro XXIII face à son grand-père Lazare, en compagnie de La Tour d'Auvergne, de Marceau et de Baudin.

Les funérailles nationales commencent le 29 juin 1894, aux frais de l'État. Elles sont grandioses. Le catafalque est exposé dans le grand salon de l'Élysée transformé en chapelle ardente avec garde d'honneur par les élèves de l'École polytechnique et, du 26 au 29 juin, une foule immense. Le 1^{er} juillet, le cortège part de l'Élysée vers Notre-Dame de Paris où la direction musicale est assurée par Fauré et saint-Saëns. Paris est en deuil. Il y a 25 000 couronnes de fleurs au Panthéon. « *Saint-Denis laïque des grands hommes de la Révolution où l'attend son aïeul* »⁽¹⁾.

La disparition brutale du président Sadi Carnot, malgré l'ambiance sociale et politique incertaine, n'entraîne pas de cataclysme car la République est bien confortée par ses lois. Ainsi, trois jours plus tard, le 27 juin 1894, par 451 voix pour 851 votants, Casimir Périer devient le 5^e président de la République, refusant à son tour la grâce demandée par Caserio selon un libellé non sans humour, mais agressif et n'ayant aucune chance de succès. La République survit mais Casimir Périer démissionne le 15 janvier 1895, ayant pour successeur Félix Faure jusqu'en 1899.

Au troisième millénaire que reste-t-il de l'aventure de Sadi Carnot ?

Engagé à l'âge de 23 ans, dès l'École polytechnique, dans le combat politique, héritier de son grand-père et de son père, dignes serviteurs de la République, Sadi Carnot a su faire un parcours sans faute pour arriver au sommet de la hiérarchie ayant quatre atouts fondamentaux : inébranlable foi républicaine ; compétence technique entretenue ; soutien d'un véritable clan ; volonté intelligente de son épouse.

Après le libéralisme de Thiers et la République bureaucratique, Sadi Carnot, double héritier des Carnot et des White, envisage une République technocratique.

Cet « *ingénieur président* » laisse en 1894 une France en paix depuis un quart de siècle avec un régime républicain éliminant le désordre et restaurant la monnaie, mais il savait qu'il n'y avait pas égalité sociale et matérielle.

À chaque voyage il donnait des sommes importantes prélevées sur ses propres indemnités pour les municipalités et administrations hospitalières, afin d'assurer l'aide sociale. Il faisait la joie des caricaturistes (Caran d'Ache, Alfred Le Petit, Blass)

qui le dessinaient : intègre, discret, timide, aristocrate de bon aloi, raide dans l'habit cérémonial barré par le grand cordon de la Légion d'honneur.

Au plan politique

Il a constamment cherché à rassembler les diverses catégories de populations. Effaçant les débats anticléricaux, il a rallié les catholiques, avec l'aval du pape Léon XIII. Comprenant la pénibilité du travail physique des ouvriers, il a soutenu les lois en leur faveur, notamment concernant les enfants. C'est avec plaisir qu'il a surveillé de l'Élysée la célébration du 1er mai 1890 à Limoges en fête du travail. On doit considérer comme un hommage, juste après son décès, 26 septembre 1895, la fondation à Limoges de la *Confédération Générale des Travailleurs* (C.G.T.). Son sens social lui a permis de comprendre que l'antidote de l'anarchie était l'organisation des travailleurs avec la poussée syndicale et le mouvement socialiste. Il a mené sa carrière parlementaire avec cette orientation, selon une stratégie utilisant constamment trois paramètres :

- les atouts de son héritage familial ;
- les réseaux relationnels issus de ceux de son père, avec notamment la filière maçonnique ;
- la finesse et rapidité d'analyse des situations.

Il faut aussi insister sur le souci de réorganisation du Service de santé des armées en soutenant l'implication personnelle d'Hippolyte Larrey. Celui-ci, devenu homme politique après sa retraite officielle, milite pendant dix ans pour obtenir finalement gain de cause en 1889 par le vote de la loi définitive pour les deux Chambres avec le soutien :

- du professeur Labaye, député de Haute-Vienne et secrétaire d'État aux Finances ;
- du tribun d'Albi, Jean-Jaurès ;
- de Freycinet, ministre de la Guerre qui, par la loi complémentaire du 1er juillet 1889, érige le « *Service de santé des armées* » en service administratif indépendant sous la direction et la responsabilité du corps médical, avec une « direction centrale » et un poste d'Inspecteur général (général de division).

Il avait un véritable culte pour l'école Polytechnique qu'il exprime à la 15^e assemblée générale de la « Société de secours des Anciens » : « *tout pour le pays [...] l'esprit de corps est un noble mobile qu'il faut bien se garder d'amoindrir [...] mais condamner les égarés qui ont le malheur de forfaire aux devoirs qu'elle impose* ». C'est ainsi qu'il facilite la promotion de Joseph André (1838-1913), bourguignon, disciple de Littré, promotion X 1858, républicain sévère qui devient en 1893 général de brigade commandant l'école Polytechnique.

A l'opposé, en 1892, il refuse d'accorder grâce au ministre Ch. Balhaut (promotion X 1866) compromis dans le scandale de Panama.

Il apparaît clairement que Sadi Carnot a parfaitement réalisé l'ambition de sa jeunesse lorsqu'il déclarait en entrant à l'École polytechnique : « *la politique me passionne* ». Il a été un stratège réfléchi et volontaire, grand artisan de « l'État protecteur du peuple », comme il a été l'incorruptible chantre du travail créatif de progrès. Il a laissé des moyens juridiques, administratifs et législatifs pour conserver la pérennité du concept technocratique soutenu par l'action des techniques.

Les souvenirs matériels

Il y a de nombreuses caricatures et des portraits de diverses époques, notamment le médaillon de Teillier, ornant le plafond de la grande salle des fêtes de la préfecture de Limoges et le portrait officiel de président. Il faut également signaler quelques grandes fresques comme celle de l'inauguration de l'Institut Pasteur de Paris en novembre 1888 et celle de l'inauguration de la faculté de médecine et pharmacie de Bordeaux, le 28 avril 1888, peint par Édouard Joseph Dantan

(université Victor Segalen Bordeaux II, salle des actes, place des Victoires).

La tombe du Panthéon est située dans le caveau XXIII, face à celle de son grand-père Lazare Carnot, entre celles de La Tour d'Auvergne, de Marceau et de Baudin.

À l'occasion de visites officielles en province de 1888 à 1892, le nom de Sadi Carnot fut gravé sur des plaques de rues et places de neuf villes, dont évidemment Limoges où il inaugure en outre une plaque apposée sur sa maison natale, rue de la Pyramide, qui devient le boulevard Carnot dont la partie supérieure est dédiée à Sadi et la partie inférieure à Lazare ! Des plaques signalétiques sont également disposées à Annecy, son premier poste d'ingénieur des ponts et chaussées, à saint-Omer ville natale de son père Hippolyte et à Nolay, lieu de naissance du grand-père Lazare !

Après l'assassinat de 1894, il y a un mouvement général de mémorisation dans 384 communes pour attribution de plaques nominatives de rues et dans 17 villes, pour ériger des statues ou bustes dont la plupart ont été détruits lors du mouvement de récupération des métaux par l'armée d'occupation allemande en 1942. Il y a des coïncidences étonnantes ! À Lyon, la statue de la République occupait la place Sadi Carnot, tandis que la statue de Sadi Carnot était place de la République. À Limoges, une statue fut inaugurée le 25 juillet 1897, en même temps que la première ligne de tramway, en présence des membres de la famille dont le capitaine Claude-Sadi Carnot, fils du président.

Cette statue de Sadi Carnot était sur une place circulaire qui porte son nom. En 1942, la statue a été détruite pour récupération des métaux. En 1987, sur cette même place Louis-Longequeue, maire de Limoges, inaugure le médaillon actuellement en place témoin du glorieux ancêtre du XIX^e siècle.

Les châteaux de la famille

Le château de la Presle, entre La Ferté-Alais et Cerny en Seine-et-Oise, est acheté en 1807 par Lazare Carnot qui le revend, en 1815, à des cousins de Bourgogne, étant en exil à Magdebourg où il décède en 1823. Ayant hérité la fortune de J.-B. Nyeaud (1743-1820) par son épouse (petite-fille), née Dupont de Savignat, Hippolyte Carnot rachète le bel ensemble en 1838. Sadi Carnot y séjourne souvent et son épouse Cécile s'y retire après l'assassinat du président jusqu'à son décès en 1898.

Le château de Rochebrune est acheté par le général Pierre Dupont, puis il appartient aux de Richemont, dont Henri est le titulaire actuel, maire d'Étagnac, vice-président du Conseil général Poitou-Charentes, ancien député. Ce château est rempli de souvenirs et riche d'oeuvres d'art.

Le château de Savignat, alias Savignac appartient aux Dupont de l'Étang, dont la fille, Claire, épouse d'Hippolyte Carnot, est mère de Sadi Carnot qui participe, entre 1871 et 1874, à la reconstruction de cette résidence qu'il apprécie fort. Elle est désignée dans la région comme « maison Carnot », vendue en 2008 à des anglais...

Le château de la Rochepot, forteresse impériale des Pot de Bourgogne, chevaliers de la Toison d'Or, est acquis par Cécile et son fils, Sadi Carnot, colonel d'infanterie.

Le château de Syam, ou *Villa Palladienne*, entre tardivement, au XX^e siècle, dans le patrimoine des Carnot par mariage du fils, Pierre Sadi Carnot, avec une petite fille Duchesne-Fournet dont le père était sénateur du Calvados et la mère, Louise Jobez, la fille de Jean-Claude Jobez, maître de forges à Syam. Cet ancêtre bourguignon a fait construire la première

demeure en 1807, en face du port sur l'Ain, et, en 1818, il a édifié le « château » qui, en 2001, est vendu par un descendant Carnot à un couple jurassien ouvrant les portes au public notamment pour des concerts réputés lors des « Vendredis de Syam ».

Épilogue

François Marie Sadi Carnot est un héros balzacien, au sein d'une immense famille d'ingénieurs et de juristes au service du devoir politique avec esprit républicain. Il honore le cours de son époque perturbé par les mouvements anarchistes, les fluctuations socio-économiques, les difficultés identitaires. Évoquer sa carrière, son œuvre, sa personnalité, permet de comprendre en miroir la vie de cet homme, admirablement soutenu par son épouse, et une page d'histoire de France à l'aube du XX^e siècle, annonçant les bouleversements scientifiques, les luttes du monde ouvrier, les incertitudes géopolitiques et la complexité de la marche démocratique comme un mystérieux Monopoly le conduisant de Limoges au Panthéon en passant par l'Élysée ! (Fig. 6 Sadi Carnot photo officielle) La douceur de son visage agrémentant la sévère fermeté de son caractère scientifique entre doute et espoir, lui confèrent la majesté républicaine en quête de sublime. C'est ainsi que le défi chirurgical de ses blessures se transcende en gageure politique pour la pérennité de la République.

La vie et l'œuvre politique de Sadi Carnot sont de celles qui marquent leur temps avec des heurs et malheurs, mais au filtre de l'histoire il apparaît comme un bon président.

Pour entretenir la mémoire et l'honneur de la dynastie des Carnot en France, il y a deux organisations :

- La fondation Carnot sous l'égide de la Fondation de France.
- Le fonds Carnot, créé à l'instigation de Gaëtan Carnot, arrière-petit-fils du président Sadi Carnot, petit-fils d'Ernest Carnot. Ce fonds est déposé à l'Académie François-Bourdon, fondation des Arts et Métiers, reconnue d'intérêt général à caractère scientifique, par arrêté préfectoral du 6 février 1989. L'adresse est : Cour-du-Manège, château de la Verrière, BP 31, F. 71201 Le Creusot cedex. L'auteur remercie le directeur de l'institution qui a mis à disposition les archives des documents.

Références

1. A. Barbou, « Le président Carnot. Sa vie. Sa mort. » Le Journal illustré, 1894, 26 : 1-8.
2. J. Délias, « Centenaire de l'assassinat de Sadi Carnot ». Le courrier français, 18 novembre 1994.
3. M. Dumont, « Deux chirurgiens auprès du président Carnot assassiné », Lyon chirurgical, 1991/87/4/347 à 350.
4. Ch. Formentin, « Les derniers moments du président Carnot (souvenirs d'un témoin) ». Les annales politiques et littéraires, 9 octobre 1898, n° 798, p. 227 à 229.
5. P. Harismendy, Un héritier de la République. Thèse de doctorat d'histoire, Paris IV, 1994.
6. A. Lacassagne, « L'assassinat du président Carnot ». Arch. Anthropol. Crim., 1894, 53 : 513-43.
7. O. Pasquet, Aspect médical de l'assassinat du président Carnot. Lyon, thèse de doctorat en médecine, n° 170, 1978.
8. A. Perrier, « La famille Carnot en Limousin ». Tulle, Lemouzi, 1980, n° 73, pp. 11 à 19.
9. P. Vayre, Le Président Sadi Carnot de Limoges à l'Élysée et au Panthéon. Succès et vicissitudes d'un grand homme ou le mérite face à l'anarchie. Revue Lemouzi, 2009, 6^e série, p. 117 à 155.